

Insee Flash

Provence-Alpes-Côte d'Azur



N° 29

octobre 2016

Marseille, le 20 octobre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Développement durable

Des progrès encore attendus, mais des avancées significatives

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la quantité des déchets ménagers, bien qu'en diminution, reste largement supérieure à la moyenne nationale. Leur valorisation est particulièrement peu fréquente. Les nuisances sonores sont par ailleurs prégnantes dans la région, en lien avec sa forte urbanisation et ses nombreuses infrastructures.

En revanche, l'agriculture biologique est largement représentée en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sa part dans la surface agricole utile est 4 fois plus élevée que la moyenne nationale. En outre, les eaux souterraines de la région sont moins polluées par les pesticides que dans d'autres régions. La mobilisation des acteurs locaux se poursuit afin de préserver la richesse environnementale remarquable de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Claire Joutard, Insee
Bruno Terseur, Dreal,
Agnes Verdeau, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :

[Insee Flash Paca n° 29, octobre 2016](#)

Vous pouvez obtenir des précisions auprès des auteurs de l'étude en contactant

Fernande Ponzio, à l'Insee

Tél : 04 91 17 59 11 Mél : dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr



Institut National de la Statistique et des Études Économiques Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti - CS 70004 - 13995 Marseille Cedex 10 - www.insee.fr

Tél : 04.91.17.57.57 - Fax : 04.91.17.59.59 - N° SIRET : 171 302 706 00014 - Code APE : 84.11z - Service Insee Contact : 09 72 72 4000 (tarification appel local)

République Française